



Marché climatique de Montréal

**LE MARCHÉ CLIMATIQUE DE MONTRÉAL
LANCEMENT D'UN CONTRAT À TERME LIÉ AUX ÉMISSIONS DE CARBONE D'ICI
LA FIN DE L'ANNÉE**

Signal quant au prix du carbone et outil de gestion des risques

Montréal (Québec), le 25 juillet 2007 – Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) (TSX : MXX) et la Chicago Climate Exchange (CCX) ont annoncé aujourd'hui leur intention de lancer un contrat à terme du Marché climatique de Montréal lié aux émissions de carbone d'ici la fin de 2007.

« MX et CCX, les partenaires du Marché climatique de Montréal (MCEX), ont décidé de lancer la négociation de contrats à terme liés à des crédits canadiens d'émission de gaz à effet de serre, » a déclaré Luc Bertrand, président et chef de la direction de la Bourse de Montréal, et président du conseil du MCEX. « Nous avons pris cette décision à la suite d'un examen de la politique du gouvernement fédéral en matière d'émissions atmosphériques, ainsi que de consultations avec divers participants potentiels du marché, notamment les principaux émetteurs industriels. Nous prévoyons une croissance de la demande de produits dérivés environnementaux. Ces produits permettront aux participants industriels de gérer leurs risques d'émissions au moindre coût possible, tout en stimulant l'innovation technologique. Nous sommes heureux de lancer le premier contrat à terme lié aux émissions de carbone à se transiger en bourse au Canada. »

Lancement au quatrième trimestre

La négociation du contrat à terme du MCEX débutera au quatrième trimestre de 2007, sous réserve des approbations réglementaires. La date prévue du lancement respecte le calendrier des consultations menées avec le gouvernement fédéral, les organismes de réglementation des marchés financiers et les participants du marché concernant les aspects du système d'échange de droits d'émissions, les normes des produits et les règles régissant le marché.

« L'équipe du MCEX a évalué le cadre réglementaire sur les émissions atmosphériques du gouvernement fédéral et conclu qu'il respectait les conditions minimales pour la création d'un marché à terme, » a ajouté M. Bertrand. « Le cadre réglementaire proposé par le gouvernement fédéral fait actuellement l'objet d'un examen consultatif. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral pour nous assurer que nous continuons de progresser vers l'instauration d'un contexte favorable au lancement de la négociation. Plus particulièrement, nous avons bon espoir qu'Ottawa fournira à l'industrie une plus grande certitude en matière de politique quant aux objectifs de réduction des émissions et à la définition d'une norme unique relativement aux crédits échangeables. »

« Nous travaillons également de près avec les participants des marchés canadiens pour comprendre leurs besoins et y répondre, car ce sont eux qui, au bout du compte, négocieront les produits du MCEX », a ajouté M. Bertrand.





Marché climatique de Montréal

« Je crois que les conditions minimales sont réunies pour appuyer le lancement d'un contrat à terme lié aux émissions de carbone au Canada et l'élaboration de produits qui attireront une masse critique d'activités de négociation, » a déclaré Richard Sandor, président du conseil et fondateur de la Chicago Climate Exchange. « Si l'on se base sur l'expérience concrète de l'Europe et des États-Unis, où les bourses de carbone existent depuis plusieurs années, on peut s'attendre à ce que des ajustements soient nécessaires et que tous les intervenants du marché gravissent peu à peu la courbe d'apprentissage. Le temps est venu pour les Canadiens d'aller de l'avant. »

Le nouveau contrat à terme du MCEX devrait donner aux grands émetteurs de gaz à effet de serre le signal de prix nécessaire pour gérer le risque lié à ce qu'on appelle le « prix d'une tonne de carbone ».

La Bourse de Montréal facilitera la négociation du contrat du MCEX au moyen de son infrastructure de marché. La Bourse réglera et garantira également les contrats par l'entremise de sa chambre de compensation, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, qui est cotée AA par Standard & Poor's. Cet arrangement permettra de réduire le risque lié à la négociation, au règlement et à la contrepartie auquel sont soumis les participants du marché.

De plus, le Marché climatique de Montréal souligne auprès du gouvernement l'importance de mettre en place, dans les meilleurs délais, un registre national permettant de consigner la qualité des crédits de carbone issus de réductions d'émissions. Le MCEX a exprimé le souhait de gérer un tel registre.

À propos de Bourse de Montréal Inc.

La Bourse de Montréal est la bourse canadienne des produits dérivés financiers. On y négocie des dérivés sur taux d'intérêt, des dérivés sur indices et des dérivés sur actions. Par l'entremise de sa chambre de compensation, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés qui possède une cote de crédit AA, la Bourse de Montréal offre des services de compensation, de règlement des transactions et de gestion des risques. Ces services intégrés de négociation et de compensation sont assurés par une suite de solutions en technologie mise au point par la Bourse de Montréal, et appelée SOLA®. Les autres intérêts de la Bourse de Montréal comprennent la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d'options sur actions dont la Bourse gère les opérations techniques, le Marché canadien des ressources (CAREX), une nouvelle entreprise créée avec NYMEX dédiée au marché énergétique canadien et le Marché climatique de Montréal (MCEX) créé avec la Chicago Climate Exchange® vise à établir le premier marché public canadien de produits environnementaux. Pour de plus amples renseignements sur la Bourse de Montréal, allez à www.m-x.ca.